

FRANCAZAL VOUÉ AU PIRE !

L'État et les Élus lancent un 2^{ème} aéroport au sein de l'agglomération toulousaine.

Malgré l'évidente ineptie de ce projet et l'opposition manifestée par la population, L'État et les élus locaux, responsables de la reconversion de Francazal ont décidé d'« expérimenter » le transfert de l'aviation d'affaires de Blagnac vers Francazal, à partir du 1^{er} janvier 2011, première phase d'un projet plus ambitieux dont ils se défendent.

**Nous devons faire obstacle au lancement
d'une expérimentation *irréversible*.**

Signez la pétition ci-dessous (ou en ligne, sur le site collectif-francazal.org).

✂-----

Pétition contre le maintien de la piste de Francazal

Le Comité de pilotage de la reconversion s'oriente vers le maintien de la piste en vue de transformer la base de Francazal en aéroport civil, source de nuisances importantes et d'insécurité.

Dans les communes concernées par cette reconversion, aucune concertation de la population n'a été organisée. A défaut d'avoir été consulté, je soussigné vous informe que je suis opposé au maintien en activité de la piste de Francazal.

Nom / Prénom	Adresse	Date	Signature

Pétition à envoyer à : Collectif Francazal 22 rue des Bleuets 31270 Cugnaux

Si vous n'avez pas encore adhéré au Collectif, vous pouvez le faire au moyen du bulletin ci-dessous, accompagné de votre cotisation

Collectif Francazal

22 rue des Bleuets
31270 CUGNAUX

Site : collectif-francazal.org

Mail :

collectif-francazal@laposte.net

Tél. : 05 61 92 26 86

Bulletin d'adhésion au Collectif Francazal

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Email :

Téléphone :

Ma cotisation (3€ au minimum par personne) €

Date :

Signature :

Arrêtons la mascarade !

Au cours de la dernière réunion du comité de pilotage, qui s'est tenue le 20 avril 2010, le Préfet et les Élus, ignorant les mises en garde du Collectif Francazal, ont choisi d'avancer vers la solution aéronautique, sans toutefois prendre de décision formelle.

Ils ont décidé de lancer, à partir du 1^{er} janvier 2011, une expérimentation de 2 ou 3 ans, affectant la plateforme de Francazal à l'aviation d'affaires, en plus du trafic actuel (hélicoptères de la Gendarmerie, avions de l'Armée et de Météo France).

Parallèlement, des entreprises de maintenance d'avions et d'hélicoptères s'installeraient sur le site.

Tout cela sous la responsabilité d'un opérateur à trouver d'ici la fin de l'année.

Nous sommes en présence d'une double imposture :

- ✓ L'expérimentation de la solution aéronautique est une duperie : dès qu'une entreprise de maintenance d'avions ou d'hélicoptères sera installée, **la solution deviendra irréversible**,
- ✓ Le transfert sur Francazal de 1 500 à 2 000 mouvements d'avions d'affaires – chiffre annoncé par le Directeur de la Direction Générale de l'Aviation Civile, loin des 4 000 mouvements avancés par ailleurs, est insuffisant pour rendre viable la plateforme. **Il y aura donc, plus tard, comme dans tous les autres aéroports d'affaires, d'autres trafics qu'on nous cache aujourd'hui**, avec allongement de la piste si nécessaire.

Le projet de plateforme aéronautique s'appuie, entre autres, sur deux postulats douteux :

1. La solution aéronautique générerait 2 000 à 3 000 emplois. Or Lyon-Bron, cité comme modèle, abrite seulement 700 emplois sur son site.
Il semble qu'une solution alternative, ouvrant le site à des secteurs d'activités diversifiées, serait à même de créer bien plus d'emplois.
2. Le projet serait respectueux de l'environnement : il ne provoquerait pas plus de nuisances sonores que celles qui ont été constatées par le passé. C'est faux
On ne nous fera pas croire que les avions à réaction sont moins bruyants que les Transall. Et quand bien même, ne sommes-nous pas en droit d'espérer une amélioration de notre cadre de vie ?

L'opposition à la solution aéronautique s'amplifie

Dans sa lutte contre le projet inepte d'installer une deuxième plateforme aéronautique au sein de l'agglomération Toulousaine, le Collectif est soutenu par les Verts, Europe Écologie et plusieurs associations. Il reçoit aujourd'hui le renfort des Conseils Municipaux de trois communes : Plaisance-du-Touch, Pechbusque et La-Salvetat-Saint-Gilles, qui ont voté contre la poursuite de toute activité aéronautique sur la piste de Francazal.

Exigeons l'étude d'une solution alternative crédible

Il n'a pas filtré grand-chose de l'étude des solutions d'aménagement urbain, à part le chiffre exorbitant et **inacceptable** de 35 000 habitants – voire plus - à installer sur le site.

Ce chiffre, qui participe à la mascarade, est utilisé comme repoussoir.

Mais il n'est absolument pas réaliste. Il suffit pour s'en convaincre de le rapprocher des chiffres de zones comparables en projet ou en cours de réalisation dans l'agglomération toulousaine.

Le Collectif dénonce la manipulation de l'opinion et exige l'étude sérieuse d'un autre projet.

Il exige également que les rapports des études de reconversion soient rendus publics et que la population soit consultée.

Le collectif n'a plus le choix :

Il va devoir hausser le ton !